

SCOR Global P&C enregistre de solides renouvellements de janvier avec une croissance des primes de 5 % et une stabilité de la rentabilité technique nette attendue

Après avoir réalisé une croissance des primes brutes émises de 8 % (à taux de change constants) sur l'ensemble de l'exercice 2013 à EUR 4,85 milliards¹, SCOR Global P&C a augmenté le volume des primes brutes de 5 % lors des renouvellements de janvier 2014 à EUR 3,4 milliards.

SCOR Global P&C a étendu sa présence sur le marché tout en maintenant une rentabilité technique nette attendue globalement stable grâce une forte diversification de son portefeuille, comme le démontrent les principaux indicateurs de performance ci-après :

- Quasi-stabilité tarifaire à -0,2 % en moyenne, les évolutions tarifaires sur les marchés d'assurance primaire compensant en grande partie celles enregistrées sur les marchés de la réassurance ;
- stabilité du rendement du capital ajusté en fonction des risques ;
- conditions sur le marché de la rétrocession meilleures que prévu, permettant de réaliser des économies représentant un impact positif de 0,6 % sur le ratio combiné avec une légère augmentation de la couverture catastrophes naturelles. Cela compense quasiment une augmentation attendue du ratio brut de souscription de 0,9 % ;
- le ratio combiné net attendu des contrats souscrits lors des renouvellements de janvier 2014 devrait rester stable par rapport aux renouvellements de janvier 2013.

Comme prévu et annoncé lors la conférence annuelle de Monte-Carlo de 2013, les renouvellements de janvier 2014 ont été marqués par un environnement de marché difficile caractérisé par :

- Une révision de la stratégie de protection et d'achat de réassurance, ainsi que la restructuration des programmes de réassurance d'un certain nombre de grandes compagnies d'assurance ainsi que d'assureurs de taille moyenne ;
- une « hiérarchisation » des acteurs du marché de la réassurance au profit des grands réassureurs diversifiés se positionnant comme de véritables acteurs globaux tant en termes de tarification que de capacités de souscription, avec une approche globale de la relation clients.

C'est dans ce contexte que SCOR Global P&C a réussi à étendre son fonds de commerce et à tirer parti de nouvelles opportunités, tout en poursuivant une politique de souscription rigoureuse, en refusant les contrats offrant des termes et conditions insatisfaisants et en acceptant la résiliation des affaires sous-tarifées.

¹ Non audité et à taux de change constants utilisés pour le *reporting* de l'exercice financier (sachant que le taux de croissance 2013 est calculé sur la base du taux de change moyen 2012). Le taux de croissance à taux de change courants s'élève à 4 %.

05 février 2014

N° 05 – 2014

Les primes arrivant à renouvellement au 1^{er} janvier représentent 71 % du volume annuel total des primes en traités, et sont réparties entre traités non-vie (72 %) et traités de spécialités (28 %).

Les principales évolutions des renouvellements de janvier 2014 sont les suivantes :

- S'agissant des **Traités P&C** : Les primes brutes augmentent de 6 % à taux de change constants à EUR 1,927 milliard, dont 4 points de pourcentage dus aux renouvellements de traités en quote-part importants en Asie.
SCOR Global P&C poursuit la diversification de son portefeuille en faveur de l'Asie (croissance de 32 %), région représentant désormais 19 % du portefeuille de traités non-vie. Dans l'ensemble des régions couvertes, la croissance des activités s'accompagne d'une gestion active du portefeuille et d'une gestion réussie des restructurations des programmes clients. L'initiative dédiée aux assureurs globaux porte ses fruits, ces assureurs ayant contribué à la croissance du Groupe malgré ces restructurations et le rehaussement de leurs rétentions.
- S'agissant des **Traités de Spécialités** : Les primes brutes augmentent de 4 % à taux de change constants à EUR 724 millions, dont 2 points de pourcentage relatifs aux renouvellements de gros traités en quote-part en Asie.
Certaines branches ont bénéficié de la relative amélioration des conditions de marché, donnant lieu à une augmentation des primes de 6 % en marine et énergie, et de 4 % en construction. La branche catastrophes naturelles aux Etats-Unis ne représente que 2 % de l'ensemble du portefeuille non-vie à renouveler, mais a enregistré une croissance de 6 % grâce à une augmentation des parts sur de grandes compagnies d'assurance nationales, internationales ou globales, compensant largement la baisse des parts sur le portefeuille des acteurs régionaux, pour lesquels les conditions tarifaires et les clauses contractuelles ont été souvent considérées comme insatisfaisantes.

Victor Peignet, CEO de SCOR Global P&C, déclare : « *Ayant anticipé ces évolutions de marché, SCOR Global P&C a confirmé son rôle de premier plan du marché de la réassurance, comptant parmi les partenaires privilégiés des assureurs. Ce positionnement s'est particulièrement vérifié avec les clients de notre cœur de cible, auprès desquels nous sommes généralement parvenus à augmenter nos parts en tirant parti de la restructuration de leurs programmes. Les renouvellements de janvier 2014 confirment notre analyse d'une « dichotomie » du marché de la réassurance et nous confortent dans l'idée que SCOR Global P&C en sera un bénéficiaire. Dans le contexte actuel, la taille et la diversification, alliées à la capacité à apporter une couverture générale des besoins et à proposer une approche globale aux cédantes, représentent un avantage concurrentiel déterminant. Nous sommes confiants dans notre capacité à poursuivre le renforcement de nos positions, notamment via SCOR Business Solutions et le syndicat des Lloyd's Channel 2015, qui sont complémentaires du reste de nos activités et dont les performances sont en ligne avec notre plan stratégique* ».

La présentation des renouvellements de janvier de SCOR Global P&C est disponible sur le site Internet de SCOR.

*

* *

Énoncés prévisionnels

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n°809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences importantes entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent communiqué, d'autre part.

Le Document de référence de SCOR déposé auprès de l'AMF le 6 mars 2013 sous le numéro D.13-0106 (le « Document de référence »), décrit un certain nombre de facteurs, de risques et d'incertitudes importants qui pourraient affecter les affaires du groupe SCOR. En raison de l'extrême volatilité et des profonds bouleversements qui sont sans précédent dans l'histoire de la finance, SCOR est exposé aussi bien à des risques financiers importants qu'à des risques liés au marché des capitaux, ainsi qu'à d'autres types de risques, qui comprennent les fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de crédit, du prix des actions et des taux de change, l'évolution de la politique et des pratiques des agences de notation, ainsi que la baisse ou la perte de la solidité financière ou d'autres notations.

Les informations financières du Groupe sont préparées sur la base des normes IFRS et des interprétations publiées et approuvées par l'Union européenne. Les informations financières ne constituent pas un ensemble d'états financiers trimestriels/semestriels tel que défini dans le rapport IAS 34 « Information financière intermédiaire ».